

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

Centenaire de la mort de Nicolas-Mammès Couturier (1840-1911)

- Thèmes - Musique - Un patrimoine musical vivant - Les auteurs et compositeurs -



Date de mise en ligne : jeudi 16 juin 2011

Langres célèbre cette année le centenaire de la mort de l'abbé Nicolas Couturier, qui occupa une place éminente dans la vie religieuse et musicale langroise entre 1858 et 1905. Sa réputation dépassa largement les limites de la ville et mérite d'être aujourd'hui reconnue.

Nicolas Couturier est l'aîné de sept enfants. Son père est meunier. Il fut influencé par ses trois oncles. Il fait sa première communion en 1852. La même année, il suit son oncle chargé de diriger la toute jeune maîtrise de la cathédrale de Langres. Les cours étaient essentiellement des leçons de solfège et de chant. Les élèves fréquentaient le Petit Séminaire mais Nicolas suivait essentiellement les leçons de son oncle. Il fréquentait le Petit séminaire de façon intermittente. **Il fut ordonné prêtre le 9 juillet 1865.**

Ses talents furent consacrés à la Maîtrise de la cathédrale. Mgr Parisis, évêque de Langres de 1834 à 1852, fixa les bases de l'institution en publiant une lettre pastorale sur le Chant de l'Eglise. Les frères et les neveux de Nicolas Couturier le rejoignèrent. Ensemble, ils firent de la Maîtrise un établissement modèle, auquel l'Etat accorda en 1884 le statut d'Ecole nationale de Musique.

D'abord limité aux petites classes, l'enseignement s'ouvrit progressivement aux élèves des classes supérieures. Le nombre des élèves augmenta de ce fait, passant d'une quarantaine en 1854-1855 à 85 en 1880. Le corps des professeurs s'étoffa également.

L'enseignement donné était de qualité. Nicolas Couturier, en plus de son enseignement musical, était chargé de celui des mathématiques et des sciences. Plus de 200 prêtres diocésains y reçurent leur formation initiale.

Dans le sillage de Mgr Parisis et des partisans d'une renaissance de la musique sacrée, les abbés Claude et Nicolas Couturier publièrent entre 1862 un ouvrage intitulé *Décadence et restauration de la musique religieuse*. Claude Couturier en était le maître d'oeuvre. Il rappelait la nécessité d'une franche séparation entre musique profane et musique religieuse, et la primauté du plain-chant dans le chant liturgique, comme source de la polyphonie religieuse. Les modèles étaient Palestrina pour le chant et Bach pour l'orgue. La musique religieuse devait conserver un ton sévère et pieux, exclure tout élément sensuel, léger et même émotionnel.

Son oeuvre musicale fut particulièrement abondante. A quatorze ans, Nicolas Couturier composait ses premiers choeurs. Il continua jusqu'à sa mort. De cette magnifique floraison, on ne peut que rappeler les genres les plus connus : les Messes, les Motets, les Cantates... Organiste précoce, Nicolas Couturier succéda officiellement à son maître Louis Feltz en 1857 au grand orgue de la cathédrale et, d'emblée, y fit merveille.

Le rayonnement de la Maîtrise et l'influence de Nicolas Couturier dépassèrent rapidement les limites des remparts. Il n'était pas seulement le compositeur ou l'organiste que l'on admirait, mais aussi le professeur dont on voulait suivre les leçons et les méthodes. Tous admiraient le travail de la Maîtrise, dont les chants favorisaient l'approche des mystères sacrés.

Les lois de la Séparation (1905) entraînèrent la disparition de la Maîtrise. Nicolas Couturier dut abandonner l'oeuvre à laquelle il avait consacré sa vie.

D'après un article de Georges Viard, in *Bulletin diocésain de Langres*, n8, 6 mai 2011, p. 107-108 (Article complet [ici](#))

Télécharger [le programme des célébrations du centenaire.](#)

Télécharger l'une de ces compositions : [Veni Creator \(avec alternances polyphoniques\)](#).